



**COMPTE-RENDU  
SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2020**

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 17 septembre 2020

Décide :  
**A L'UNANIMITE**

**Approbation du procès-verbal du 16 juillet 2020**

**Approbation du procès-verbal du 30 août 2020**

**Désignation des représentants de la ville au sein de l'association des amis de Laer**  
Désigner Madame CINTAS Marie-Rose et Monsieur FINCK Richard.

**Désignation des représentants de la ville au sein de l'association de l'Office des Sports**  
Désigner Messieurs FINCK Richard, titulaire et BERTOLOTTI Michael, suppléant.

**Désignation des représentants de la ville au sein de le CLIC Richemont Air Liquide**  
Désigner Monsieur CARRÉ Dominique en tant que représentant de la ville.

**Désignation des représentants de la ville au sein de l'association Habitat Jeunes des 3 Frontières**  
Désigner Madame PIERRE Rosa en tant que représentante de la ville.

**Désignation des représentants de la ville au sein de Soliseniors**  
Madame PIERRE Rosa en tant que représentante de la ville.

**Désignation des représentants de la ville au sein de l'école de musique « Les Arpèges »**  
Madame CINTAS Marie-Rose en tant que représentante de la ville.

**Désignation des représentants de la ville au sein de l'Office Nationale des Forêts**  
Monsieur SIEGWARTH Daniel en tant que représentant de la ville.

**Désignation des représentants de la ville au sein de MATEC**  
Monsieur TACCONI Pierre en tant que représentant de la ville

**Tarifs périscolaire - Rentrée 2020**

- De valider les grilles tarifaires détaillées ci-dessus applicables à compter du 01/09/2020
- D'autoriser le Maire à signer les documents correspondant à ces actions.

PARTICIPATION FAMILLE SELON LE QUOTIENT FAMILIAL	Périscolaire Matin 1 HEURE	Pause méridienne 1 HEURE 30 (Ce tarif inclus le repas et le temps de garde)		Périscolaire du soir Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi De 16H00 / 18h30 2 HEURES 30
		Anciens tarifs	Nouveau tarifs	
Tranche 1 QF 0 à 500 €	1,10€	5,70€	5,40 €	3,00 €
Tranche 2 QF 501€ à 1 000 €	1,60€	8,00 €	7,60 €	5,00 €
Tranche 3 QF supérieur à 1 001€	2,10€	10,50€	9,90 €	6,00 €

### Tarifs centre équestre - Saison 2020-2021

D'appliquer les tarifs à partir de la prochaine saison sportive.

<b>ADHESION ANNUELLE</b>		<b>ADHERENTS</b>	<b>GUENANGEOIS</b>
	+ de 16 ans	75 €	65 €
	- de 16 ans	50 €	44 €
<b>LICENCE FFE 2019</b>	Né(e) en 2000 et avant	36 €	36 €
	Né(e) en 2001 et après	25 €	25 €
<b>CHEVAL</b>		<b>NON ADHERENTS</b> (assurance comprise)	<b>GUENANGEOIS</b>
	Forfait initiation 2 séances	35 €	30€
	Séance de passage	22 €	19 €
	1 séance	18 €	16 €
	Forfait 5 séances	72 €	63 €
	Forfait 10 séances	122 €	105 €
	Forfait 20 séances	225 €	205 €
	Forfait 10 séances propriétaires	93 €	88 €
<b>PONEY</b>		<b>NON ADHERENTS</b> (assurance comprise)	<b>GUENANGEOIS</b>
	Forfait initiation 2 séances	31 €	27 €
	Séance de passage	18 €	16 €
	1 séance	16 €	14 €
	Forfait 5 séances	60 €	53 €
	Forfait 10 séances « Petits Caïds »	75 €	66 €
	Forfait 10 séances	102 €	88 €
	Forfait 20 séances	190 €	165 €
	Forfait 10 séances propriétaires	78 €	73 €
<b>PENSIONS MENSUELLES</b>	Pension complète cheval/poney C/D	320€/mois	295 €/mois
	Pension complète poney A/B/	265 €/mois	240 €/mois
	Pension club cheval/poney C/D	165 €/mois	150 €/mois
	Pension club poney A/B	135 €/mois	125 €/mois
	Pension journalière	25€/jour	20€/jour
<b>ANNIVERSAIRE AU CLUB</b>	10 enfants et +	13 €/pers	11 €/pers
	9 enfants et -	16 €/pers	13 €/pers
<b>LOCATIONS PONEYS</b>	½ heure	7 €	6 €
<b>REMISE FAMILLE</b>	3 <sup>ème</sup> adhérent d'une même famille Remise sur adhésion	- 25 €	- 22 €

### **Annulation de loyer Centre Equestre**

D'annuler les loyers du Centre Equestre pour la période d'avril à juillet 2020 inclus, ceci en raison de la crise sanitaire COVID-19 et à titre exceptionnel.

### **Fonds départemental d'aide aux jeunes**

- De signer la convention avec la Direction de l'Enfance, de la Famille et de l'Insertion (Convention D.E.F.I. 2020),
- De verser au Conseil Départemental de la Moselle, une participation financière à hauteur de 0,15 € par habitant, soit pour 7 275 habitants (recensement 2020) la somme de 1 091,25€.

### **Fonds de Solidarité Logement - Conseil Départemental de la Moselle - Participation communale 2020**

D'attribuer la contribution de la commune au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.) à hauteur de 0,30 € par habitant soit pour 2020 :  $7\,275 \times 0,30 = 2\,182,50$  €.

### **Admission en non-valeur**

D'admettre en non-valeur les sommes suivantes pour non-paiement de loyer :

- Loyer du mois de mai 2020 : 206,66€
  - Loyer du mois de juin 2020 : 346,24€
  - Loyer du mois de juillet 2020 : 346,24€
- Soit un total de 899,14 €.

### **Garantie d'emprunt - Logiest - 8 Pavillons Domaine d'Éole - 1**

De signer la garantie d'emprunt pour les besoins de financement de l'acquisition de 8 pavillons PLS situés Lotissement Les Domaines d'Eoles à Guénange à LOGIEST financement d'un montant de 750 000,00 €.

### **Garantie d'emprunt - Logiest - 8 Pavillons Domaine d'Éole - 2**

De signer la garantie d'emprunt pour les besoins de financement de l'acquisition de 8 pavillons PLS situés Lotissement Les Domaines d'Eoles à Guénange à LOGIEST financement d'un montant de 376 577,00 €.

### **Garantie d'emprunt - Logiest - 8 Pavillons Domaine d'Éole - 3**

De signer la garantie d'emprunt pour les besoins de financement de l'acquisition de 8 pavillons PLS situés Lotissement Les Domaines d'Eoles à Guénange à LOGIEST financement d'un montant de 379 731,00 €.

### **Assurance dommages-ouvrage centre équestre**

- De signer l'accord visant à accepter à titre d'indemnité la somme de 196 955,76€ TTC euros de l'assurance dommages-ouvrage - MMA,
- De lancer la consultation pour ladite réhabilitation.

### **Marché de fourniture et acheminement en électricité d'une puissance inférieure à 36Kva**

De lancer une consultation en procédure adaptée pour la fourniture et l'acheminement en électricité des points de livraison raccordés au réseau de distribution d'électricité d'une puissance inférieure à 36Kva. Ce marché sera établi pour une durée d'un an (du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021).

#### **Fourniture d'électricité - Groupement MATEC**

- D'autoriser l'adhésion de la commune de Guénange au groupement de commandes coordonné par le Département de la Moselle, pour l'achat d'électricité ;
- D'approuver les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité (jointe en annexe) ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité ;
- D'autoriser le lancement de la (des) consultation(s) et la passation des contrats correspondants, ainsi que la signature de toutes pièces nécessaires à l'exécution de ces contrats ;
- D'autoriser le représentant du coordonnateur à signer les accords-cadres, les marchés subséquents, les annexes éventuelles, ainsi que toutes pièces s'y rapportant ; issus du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et pour le compte des membres du groupement ; et ce, sans distinction de procédures ou de montants.
- De préciser que les dépenses inhérentes à l'achat d'électricité seront inscrites aux budgets correspondants.

#### **Formation des élus**

- Le montant des dépenses liées à la formation des élus locaux sera plafonné à 5 067€.
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

#### **Mise en place de la prime exceptionnelle « Etat d'Urgence COVID 19**

- D'instaurer la prime exceptionnelle « Etat d'urgence covid-19 » selon les modalités définies ci-dessus.
- D'autoriser le Maire à fixer par arrêté individuel les bénéficiaires, le montant alloué et les modalités de versement dans le respect des principes définis ci-dessus.
- De prévoir et d'inscrire au budget les crédits nécessaires au paiement de cette indemnité.

#### **Modification du tableau des effectifs**

De créer

- FILIERE MEDICO-SOCIALE :

d'un emploi d'Agent Spécialisé Principal de 2ème classe des écoles maternelles, à temps non complet, à raison de 32h/35h.

Le Maire,  
Pierre TACCONI

